R

Wi



Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe





1 7 04- 2019

BELGISCH STAATSBLAD

Dénomination : CHEZ JAMY

Forme juridique: SOCIETE EN COMMANDITE SIMPLE

Siège: RUE DE LA BANQUE 3 - 4100 SERAING

N° d'entreprise: 0723.933.566

Objet de l'acte: NOMINATION COGERANTE A TITRE GRATUIT

SERAING le 12.04.2019

ASSEMBLEE GENERALE DE LA SCS CHEZ JAMY - Société en Commandite Simple - Siège social : Rue de la Banque 3 - 4100 SERAING - BCE 0723.933.566

En date du 12.04.2019 au siège social de la SCS « CHEZ JAMY » - Société en Commandite Simple Rue! de la Banque 3 - 4100 SERAING - BCE 0723.933.566 s'est réunie une assemblée générale extraordinaire.

Sont présents Les personnes suivantes :

- Monsieur Jean Cłaude Victor JAMINON, né à SERAING le 24.09.1953, domicilié Rue de la Justice 34/22. de et à 4100 SERAING, de nationalité belge, N. N.: 53.09.24-103.62. associé commanditaire fondateur, titulaires de 51 parts sociales,
- Monsieur Fabrice Jean JANSEMME, né à HUY le 25.06.1962, domicilié Rue MIVILLE 43 de et à 4101 JEMEPPE, de nationalité belge, N.N. : 62.06.25-229.74. associé commandité gérant non rémunéré, associé; commanditaire fondateur, titulaire de 49 parts sociales.
- Madame ONKELINX Laurence, Mauricette Marcelle, née à Seraing le 30.05.1978'N.N.: 78.05.30-060.34, future cogérante non rémunérée

Préambule

La séance est ouverte à 12HOO sous la présidence de Monsieur Fabrice Jean JANSEMME La SPRL FBC, via son gérant, Monsieur Frédéric Bovy exerce les fonctions de secrétaire. Le Président constate que la totalité des parts sociales est présente. le Président ne produit pas les convocations à la présente AGE qui peut statuer dès lors valablement sur les points fixés à l'ordre du jour à l'unanimité. Ledit point fixé à l'ordre du jour ne nécessite pas selon les dispositions légales, statutaires, constitutifs ou modificatifs de la SCS l'intervention d'un notaire, si ce n'est la présence de l'ensemble des associés et un vote à la majorité absolue.

Le point fixé à l'ordre du jour est le suivant :

-Nomination de Madame ONKELINX Laurence en qualité de cogérante à dater du 12.04.2019. Cette charge sera non rémunérée.

A l'unanimité, il a été décidé ce qui suit :

-Nomination de de Madame ONKELINX Laurence en qualité de cogérante non rémunérée à dater du 12.04.2019 qui accepte

Le point fixé à l'ordre du jour ayant été débattu, la séance est levée à 12H15.

La présente assemblée générale sera déposée au Greffe du Tribunal de l'Entreprise de Liège - Section LIEGE en vue de sa publication au Moniteur Belge par les soins du gérant, de Monsieur Fabrice Jean JANSEMME.

Fait à SERAING le 12.04.2019

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature

Réservé au Moniteur belge



Volet B - Suite

- Monsieur Jean Claude Victor JAMINON, associé commanditaire fondateur, titulaires de 51 parts sociales,
- Monsieur Fabrice Jean JANSEMME, associé commandité gérant non rémunéré, associé commanditaire fondateur, titulaire de 49 parts sociales.
 - Madame ONKELINX Laurence, cogérante non rémunérée
 - Mr F. BOVY, gérant de la SPRL FBC, secrétaire.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature